PROGRAMME

La rédaction des conclusions à la suite de la charte de bonne conduite

Date : mardi 4 juillet 2023, 09h00 - 11h00

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

Avec l'association Droit & Procédure

- Comment les magistrats lisent nos conclusions
- Les points d'attention dans la rédaction des conclusions
- Comment rendre ses conclusions plus impactantes

COURILLON-HAVY Arthur, juge à la 3ème chambre civile (propriété intellectuelle et brevets)
Biographie : Juge à la 3ème chambre civile (propriété intellectuelle et brevets)

SIMON Charles, Avocat
Biographie : Charles Simon est avocat au Barreau de Paris. Il est administrateur de l'Association des avocats et praticiens des procédures et de l'exécution (AAPPE) et de Droit & Procédure

VALETTE Elodie, Avocat et administratrice droit et procédure
Biographie : Élodie Valette exerce en qualité d'associée au sein du département Contentieux commercial de Bryan Cave Leighton Paisner (BCLP) LLP à Paris. Élodie représente et assiste les principales institutions financières ainsi que de grands groupes industriels et commerciaux devant les juridictions françaises et étrangères, dans le cadre de contentieux complexes et sériels devant les juridictions françaises et européennes (en particulier devant la CJUE). Avec pour cœur de métier le contentieux des affaires, Élodie Valette est reconnue pour sa compétence en contentieux financier, bancaire et règlementaire. Elle bénéficie d'une expérience croisée en matière de contentieux commercial et de contentieux pénal. Elle est en charge de dossiers emblématiques en matière de droit européen de la consommation (clauses abusives, pratiques commerciales trompeuses). Elle accompagne également des banques et établissements financiers dans la mise en conformité de leurs contrats avec les lois et règlementation en vigueur. Elle traite de l'ensemble des contentieux relatifs aux fusions-acquisitions, droit des sociétés et aux difficultés des entreprises. Elle assiste en particulier des entreprises dans le cadre des contentieux de crise qui interviennent fréquemment à l'occasion de conflits d'actionnaires, de mises en jeu de garantie de passif, ou d'opérations de reprise d'entreprises en difficulté. Elle accompagne également des grands groupes dans le cadre des contentieux émergents liés aux questions RSE (devoir de vigilance, greenwashing). Elle est de longue date investie dans plusieurs associations professionnelles de premier plan (Droit & Procédure, Paris Place de Droit, l'AEDBF, l'Association des avocats praticiens des procédures et de l'exécution - AAPPE).

Objectif pédagogique : Comprendre les attentes des magistrats pour encore mieux rédiger ses conclusions.

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT